

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA VALLEE DE LA BRUCHE**

Séance du 16 juin 2014

Sous la présidence de Monsieur Pierre GRANDADAM

Le Conseil de Communauté s'est réuni le 16 Juin 2014 sur convocation

Adressée par le Président le 06 juin 2014

Étaient présents: Madame Alice MOREL, (Vice-présidente), Messieurs Alain FERRY, Jean-Bernard PANNEKOECKE, Marc SCHEER (Vice-présidents).

Mesdames Andrée PHILBERT, Patricia CASNER, Christiane CUNY, Martine KWIATKOWSKI, Christine MORITZ, Catherine VINCENT, Michèle POIROT, Sylvie LABANCA, Marie-Claude PADELLEC-ASLAN, Geneviève GABRIEL, Nathalie CALMES-CARDOSO, Sabine KAEUFLING. Messieurs Gérard DOUVIER, Jean-Claude CASNER, Guy HAZEMANN, Jean-Sébastien REUTHER, Marc DELLENBACH, André HAESSIG, Serge GRISLIN, Maurice GUIDAT, Philippe REMY, Denis BETSCH, Pierre MATHIOT, Jean-Louis BATT, Patrick APPIANI, Nicolas BONEL, André WOOCK, André WOLFF, Thierry SIEFFER, Marc GIROLD, Vincent FELDER, Jean VOGEL, Jean-Pol HUMBERT, Gérard DESAGA, Hubert HERRY, Jérôme SUBLON, Frédéric BIERRY, Michel AUBRY, Ervain LOUX, Alain GRISE, Pierre REYMANN, Paul FISCHER, Alain HUBER.

Avaient donné procuration :

COLROY LA ROCHE
PLAINE

M. Emile FLUCK avait donné procuration à M. Serge GRISLIN
M. Laurent LANDAIS avait donné procuration à M. Pierre GRANDADAM

Excusés : Mesdames Christiane OURY, Edwige TOMAZ. Monsieur Régis SIMONI.

Suppléants : Mesdames Myriam SCHEIDECKER, Francine MICHEL, Messieurs Bernard MARCHAL, Raymond GRANDGEORGE, Léon KRIEQUER, Yves MATTERN, Jean COURRIER, Patrick WIDLOECHER-LOUX.

Assistaient à la réunion : Mesdames Eléonore CARL, Anne-Catherine OSTERTAG, Stella STAUB, Virginie CURVAT, Daoudia TAZARI. Messieurs Jean Sébastien LAUMOND, Eric MUZIOTTI.

Ordre du Jour

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du Conseil de communauté en date du 19 Mai 2014,
- 2) Décisions du Bureau du 02 Juin 2014,
- 3) Communications,
- 4) Présentation du Pacte Social Local par Madame Virginie CURVAT, responsable UTAMS Molsheim,
- 5) Structure porteuse animation Natura 2000 Donon,
- 6) Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC),
- 7) Fiscalité de Zone : Modification du taux,
- 8) Fonds de solidarité : Commune de Blancherupt : acquisition de matériel,
- 9) Divers.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE EN DATE DU 19 MAI 2014,

Le procès verbal de la séance du 19 mai est approuvé, à l'unanimité.

2) DECISIONS DU BUREAU DU 02 JUIN 2014,**ENTRETIEN DES BATIMENTS CHALET DU CHAMP DU FEU**

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 05 mai 2014,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de confier à

- L'entreprise Végétoit, l'entretien de la couverture végétalisée du Chalet du Champ du Feu, pour un montant évalué à **1 480.00 € HT**

AUTORISE le Président à passer commande et à payer les factures correspondantes.

MAF : WISCHES-HERSBACH : AVENANT AU CONTRAT DE BAIL PASSE AVEC ONF ENERGIE

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 05 mai 2014,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant au contrat de location passé avec ONF Energie,

AUTORISE le Président à passer cet avenant au bail.

MAF : WISCHES-HERSBACH : CONVENTION D'OCCUPATION A TITRE PRECAIRE DE TUILES ET DE BOIS

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 05 mai 2014,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la convention d'occupation à titre précaire à passer avec la société de tuiles et de bois,

AUTORISE le Président à passer cette convention.

3) COMMUNICATIONS,

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux délégués communautaires et aux invités.

a. MAISON DE SERVICES A SAALES : LOCATIONS,

Le dentiste Monsieur Rubet louera un bureau de plus, Bureau 9.2 m² en plus soit 98 € mensuel, à compter du 01 07 2014.

b. REUNION NOUVEAUX ELUS

LA réunion de présentation de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche à l'attention, en particulier des nouveaux conseillers communautaires, aura lieu le mercredi 25 juin 2014 à la salle des fêtes de Wackenbach

Ordre du Jour

- 1) Informations générales sur la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche,
- 2) Présentation du Budget Primitif 2014,
- 3) Divers

Merci de nous indiquer qui sera présent. cela concerne ceux qui n'ont pu être présents le 22 05 2014.

c. Dossiers en cours

Monsieur le Président présente l'état d'avancement sur un certain nombre de dossiers :

- **Aménagement du sentier du Donon** : l'ONF a présenté un programme de travaux et la recherche d'un plan de financement est en cours.
- **Etude de programmation de la Maison Muller** : confiée à l'ADHAUR EN 2013, la recherche d'un plan de financement est en cours .
- **Steinheil** : le diagnostic des vides sanitaires est achevé et une proposition de traitement sera présentée en Conseil de Communauté.
- **Concours Prairies Fleuries – Jeudi 12 et vendredi 13 Juin 2014**
 - o **Les résultats définitifs de ce concours :**

1er Lauréat : GAEC Ferme HUCKERT (Prairie à Grendelbruch)
 2ème Lauréat : Ferme du Bambois (prairie à Colroy La Roche dans une AFP)
 3ème Lauréat : Benoît BURRUS (Prairie à Maisongoutte)

Une mention spéciale du Jury a été décernée à M Vincent PETERSCHMITT (prairie à Bourg Bruche, dans AFP) pour la présence de plusieurs espèces patrimoniales sur sa parcelle.

Le lauréat sera présenté au Concours Général Agricole du Salon de l'Agriculture qui à lieu à Paris en 2015

- **Rendez Vous de l'Artisanat** : Ils se sont déroulés ce dimanche 15 juin 2014 et 28 artisans ouvraient leurs portes.
- **Présentation du document Sentiers Plaisir**
- 4) **PRESENTATION DU PACTE SOCIAL LOCAL PAR MADAME VIRGINIE CURVAT, RESPONSABLE UTAMS MOLSHEIM.**

[Présentation PSL](#)

5) **STRUCTURE PORTEUSE ANIMATION NATURA 2000 DONON.**

Monsieur le Président présente à mesdames et messieurs les délégués communautaires la démarche portée par les communes de Lutzelhouse et Wangenbourg-Engenthal, de réalisation d'un DOCOB.

Pour ce faire, les deux communes ont bénéficié d'un appui logistique de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, avec la mise à disposition du chargé de mission Paysage et Environnement.

Le DOCUMENT d'Objectif des sites Natura 2000 du Donon : Zone de Protection Spéciale « Crêtes du Donon-Schneeberg, Bas-Rhin » (ZPS n°FR4211814) et Zone Spéciale de Conservation du « Massif du Donon, du Schneeberg et du Grossmann » (ZSC n° FR4201801) a été approuvé et validé par arrêté Préfectoral du 12 Mars 2014.

Messieurs les maires des communes de Lutzelhouse et Wangenbourg-Engenthal demandent aux communautés de communes territorialement compétentes d'établir un partenariat afin d'assurer la phase d'animation et de mise en œuvre du DOCOB Natura 2000.

Le comité de pilotage du DOCOB Natura 200 du Donon se réunira, à l'initiative du Sous-préfet, le 24 juin 2014, pour désigner la collectivité territoriale ou le groupement chargé de la mise en œuvre du DOCOB des deux sites Natura 2000.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PROPOSE que la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche assure l'animation du Document d'Objectif des sites Natura 2000 du Donon : Zone de Protection Spéciale « Crêtes du Donon-Schneeberg, Bas-Rhin » (ZPS n°FR4211814) et Zone Spéciale de Conservation du « Massif du Donon, du Schneeberg et du Grossmann » (ZSC n° FR4201801),

SOLLICITE les aides prévues pour ce type d'opération auprès de l'Etat et de l'Union Européenne,, pouvant être évaluées à 12 000.00 €,

DONNE délégation au Bureau de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche pour préciser les modalités de mise en œuvre de ces décisions,

AUTORISE Monsieur Pierre GRANDADAM, Président de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, à signer tous documents relatifs au montage et au financement de cette action.

6) FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC),

Monsieur le Président présente au conseil de communauté la fiche d'information relative à la répartition du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales de l'Ensemble Intercommunal de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche pour l'année 2014.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la répartition de Droit Commun,

CHARGE Monsieur le Président d'en informer les services Préfectoraux dans les meilleurs délais.

7) COTISATION FONCIERE DE ZONE : TAUX D'IMPOSITION APPLICABLE POUR 2014

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE le taux d'imposition applicable pour la Cotisation Foncière de Zone pour l'exercice 2014 :

Cotisation Foncière de Zone	
(la zone de la « Breimatt » à Muhlbach sur Bruche)	19.99 %
* Cotisation Foncière des Entreprises	

Soit un produit fiscal attendu de **9 215,00 €**.

Cette décision annule et remplace la précédente décision prise le 17 février 2014.

8) FONDS DE SOLIDARITE : COMMUNE DE BLANCHERUPT : ACQUISITION DE MATERIEL, COMMUNE DE SAINT BLAISE LA ROCHE : TRAVAUX DE VALORISATION DU PATRIMOINE COMMUNAL :

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 19 janvier 2009 relative à la mise en place du fonds de solidarité,

VU les demandes des communes de Blancherupt et de Saint Blaise la Roche,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de retenir au titre des opérations subventionnables pour l'année 2014 :

- **Acquisition de matériel par la commune de Blancherupt.** Par délibération en date du 23 mai 2014, Monsieur le Maire sollicite une aide de **6 565,71€** sur un montant total de **13 131,42 €**. Le montant des subventions est évalué à 0.00 €, la commune de Blancherupt apporte les **6 565,71 €** restants.
- **Travaux de valorisation du patrimoine communal par la commune de Saint Blaise la Roche.** Par délibération en date du 19 mai 2014, Monsieur le Maire sollicite une aide de **36 486.49 €** sur un montant total de **72 972.98 €**. Le montant des subventions est évalué à 0.00 €, la commune de Saint Blaise la Roche apporte les **36 486.49 €** restants.

DONNE délégation au Bureau de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche pour préciser les modalités de versement de ces subventions et notamment le montant de la subvention dans la limite des sommes indiquées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur Pierre GRANDADAM, Président de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, à signer tous documents relatifs au montage et au financement de ces opérations.

Les sommes nécessaires au paiement seront prélevées sur le compte 204141 « Fonds de solidarité » du Budget Primitif 2014.

9) DIVERS

EDUCTOUR AUTRICHE

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de prendre en charge les frais de mission de Mesdames Anne Camille PAULI et Anne Catherine OSTERTAG pour un montant de **490.00 € TTC**

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 35

M. Gérard DOUVIER		M. Jean Claude CASNER	
Mme Alice MOREL		M. Guy HAZEMANN	
M. Jean Sébastien REUTHER		M. Marc DELLENBACH	
M. André HAESSIG		M. Jean-Bernard PANNEKOECKE	
M. Pierre MATHIOT		Mme Patricial CASNER	
Mme Christiane CUNY		M. Denis BETSCH	
/		M. Serge GRISLIN	
M. Maurice GUIDAT		M. Philippe REMY	
Mme Andrée PHILBERT		M. Jean Louis BATT	
M. Patrick APPIANI		Mme Martine KWIATKOWSKI	
Mme. Christine MORITZ		M. Nicolas BONEL	
M. André WOOCK		Mme Catherine VINCENT	
M. André WOLFF		M. Pierre GRANDADAM	
/		M. Thierry SIEFFER	
M. Marc SCHEER		/	
Mme Michèle POIROT		M. Marc GIROLD	
Mme Sylvie LABANCA		M. Vincent FELDER	
M. Jean VOGEL		M. Jean Pô HUMBERT	
M. Gérard DESAGA		M. Hubert HERRY	
M. Jérôme SUBLON		M. Frédéric BIERRY	
/		M. Michel AUBRY	
Mme Marie Claude PADELLEC ASLAN		M. Ervain LOUX	
M. Alain GRISE		Mme Geneviève GABRIEL	
Mme Nathalie CALMES CARDOSO		M. Pierre REYMANN	
M Paul FISCHER		M. Alain FERRY	
Mme Sabine KAEUFLING		M. Alain HUBER	
/			